

Notice sur la Pieuse Union, imprimée par les soins du P. Ethelbert, o. f. m. A la p. 4e, en blanc, certificat d'admission dans la Pieuse Union. Tiré à 5000 ex.

**99.** Prière / pour obtenir la conversion des personnes qui / abusent des boissons enivrantes. / 40 jours d'indulgence/. Imprimatur. † L. N. Arch. de Québec, Québec, 3 août 1906. *S. l. n. d.* (Publié, croyons-nous, par les religieuses du Précieux-Sang de Lévis). Au verso, même prière en anglais. Feuille in-32.

Le paragraphe suivant de cette prière en justifie le classement dans cette bibliographie : “ O bon Jésus, exaucez la prière d'un pauvre pécheur qui vous demande cette grâce par les larmes de votre Mère Immaculée et par l'intercession de Saint Antoine de Padoue, le père des pauvres. Ainsi soit-il. ”

**100.** (S. t.) Carte. Au recto, joli dessin. Sur fond de lys, un saint Antoine de Murillo, et le Bref au-dessous. Au sommet, sur écusson, les *Conformités*. Au verso, cette rubrique : / Œuvre de l'Eglise de St-Antoine de Padoue, / Trois-Rivières, P. Q. /— Avec l'approbation des Supérieurs. *S. l. n. d.* (Imp. des Sourds-Muets, Ville Saint-Louis, 1906). 4 " 5 x 3 pcs. Tirage de 10,000.

“ Les bienfaiteurs de l'Eglise St-Antoine auront part :

1° Aux messes dites chaque jour par les Pères Franciscains des Trois-Rivières.

2° Au mérite des bonnes œuvres, des mortifications, des prières et offices récités par la communauté, et spécialement à la station du T. S. Sacrement, qui se dit plusieurs fois par jour pour les bienfaiteurs.